

LE SERMENT

BUCHENWALD-DORA



N° 83

2^e TRIMESTRE
1971

Le 24 août 1944 : bombardement de Buchenwald. Ce document peu connu, extrait d'une série de photos que nous possédons, montre ce qu'il en était des usines Gustloff-Mibau les jours suivants. Nous devons à notre camarade Pierre Pardon d'avoir préservé cette documentation unique.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

10, Rue de Châteaudun - PARIS-IX^e

Téléphone : 878-00-87

C.C.P. : 10.250-79 PARIS

Association déclarée sous le N° 53/688

Le REGLEMENT des COTISATIONS ...

Dès l'envoi des cartes 1971, nombreux ont été ceux de nos amis qui ont réglé leurs cotisations.

Et réglé parfois très généreusement puisque nous avons souvent reçu, au lieu des 15 F réclamés, des mandats d'un montant bien supérieur de 40 à 100 et même 200 F. Les ascendants et les veuves eux-mêmes, dont cependant la situation est très souvent difficile, dépassent dans bien des cas les 5 F demandés.

Que tous en soient remerciés, y compris ceux qui sont obligés, et parfois non sans difficultés, de s'en tenir au taux minimum.

Mais... mais il y a ceux qui ne sont jamais pressés — et qui remettent toujours au lendemain l'envoi de leur chèque. Et un lendemain parfois très lointain... Oh, ce n'est pas par mauvaise volonté, mais leur retard nous oblige à des rappels nécessitant un gros travail matériel et une perte de temps importante.

Alors, amis, réglez vos cotisations sans plus attendre !

... et les NOUVELLES ADHESIONS !

Le fichier de notre bulletin comporte plus de 6.000 noms et adresses d'anciens de Buchenwald-Dora et Commandos et des familles. Plus de 6.000 lecteurs du Serment, chaque trimestre... Mais un peu moins de la moitié, seulement, cotise chaque année.

Nous pensons que là aussi il s'agit surtout de négligence, car le Serment, surtout dans sa nouvelle présentation, est apprécié par tous les anciens et familles.

Une association qui organise des pèlerinages, édite régulièrement un bulletin, convoque chaque deux ans un Congrès national, participe à toutes les cérémonies du Souvenir, soutient moralement et matériellement les anciens dans le besoin ou dans la peine... ne peut poursuivre sa tâche sans l'aide de tous... Alors, que tous remplissent leur bulletin d'adhésion et nous l'envoient.

Pensez à ce que nous pourrions réaliser, en plus de ce que nous faisons, si votre soutien nous était acquis.

LE 11 AVRIL 1971...

... 26^e anniversaire de la libération du camp de Buchenwald, les anciens du camp et les familles des disparus — de la région parisienne — groupés derrière le drapeau de l'Association Buchenwald-Dora et Commandos remonteront les Champs-Élysées pour aller s'incliner devant le tombeau de l'Inconnu.

En rendant cet hommage à leurs anciens amis assassinés au camp, ils marqueront leur volonté que tant de sacrifices pour la paix, la liberté, la démocratie ne soient pas remis en cause par les troubleurs fascistes.

(L'heure et le lieu du rendez-vous seront donnés dans la presse.)

Continuer à agir :

pour raccourcir les quatre ans

pour la défense des pensions :

celles des rescapés,

celles d'anciens combattants et des ayants-droit

... d'un quart, entre en application la loi sur la mise à parité des pensions des déportés politiques avec celles des déportés résistants. Nous agissons en ce moment même, pour que le paiement des premiers 25 % ne se fasse pas attendre indéfiniment.

*
**

A ce sujet, il faut saluer à nouveau la victoire remportée sur le scandale le plus criard dont les gouvernements se sont rendus coupables depuis 1947.

Nombre de parlementaires qui ont voté la loi de 1947 sur les deux Statuts ont été, il est vrai, outrageusement trompés ; il leur était affirmé qu'il ne s'agissait que d'une question de titre : Résistant ou Politique.

Hélas ! ce n'était pas qu'une question de carte et en voulant s'assurer je ne sais quelle supériorité, les auteurs de la loi sur les deux statuts ont fait un mal infini à leurs camarades de combat et de souffrances : les déportés politiques.

Depuis vingt ans, l'infériorité de pension a empêché les déportés politiques de se soigner et révolté les déportés résistants.

C'est pourquoi déportés résistants et déportés politiques ont lutté côte à côte pour arracher cette égalité de pensionnement dont le principe a été fixé par l'accord d'unité intervenu le 7 décembre 1966, entre toutes les associations, amicales et fédérations de déportés.

Mais le délai de quatre ans est trop long, beaucoup trop long pour l'application complète de la mise à parité ; les déportés politiques attendent depuis 1947, il faut lutter pour faire raccourcir les délais.

Il faut s'y mettre tous, la main dans la main ; il faut dans chaque département saisir les députés de toutes appartenances et les placer devant le problème du raccourcissement des quatre ans et dire qu'autrement, ce serait l'égalité pour les morts.

Chaque groupe d'anciens de Buchenwald, chaque déporté de Buchenwald, lorsqu'il est isolé, doit écrire et demander à être reçu par le député de sa circonscription pour lui demander avec insistance de prendre l'engagement d'intervenir publiquement à l'Assemblée Nationale pour avancer la mise à parité totale des pensions des déportés politiques et des déportés résistants. Il s'agit là d'une tâche de solidarité, d'une tâche d'honneur à laquelle voudra s'attacher chaque ancien de Buchenwald.

Nous serons tellement les plus forts pour défendre les pensions lorsque l'égalité absolue sera réalisée. Personne ne pourra plus nous diviser.

*
**

Car il faut également parler des pensions ; il s'agit là de participer avec l'UFAC locale et nationale à la défense du pouvoir d'achat des pensions

Marcel PAUL

qui, pour nombre de nos camarades, constitue en même temps que la réparation due, une part importante de leurs moyens d'existence.

Or, le rapport entre les traitements des fonctionnaires de référence et les pensions, qui constitue le fondement légal de nos droits, n'a pas été respecté ; il y a un décalage de 23 % au détriment des pensionnés, en plus de ce que les traitements des fonctionnaires eux-mêmes ne sont point portés au niveau des prix.

Cette question relève de l'action de l'ensemble des organisations d'anciens combattants, il est du devoir et de l'intérêt de tous les déportés de s'y associer en soutenant le combat de l'UFAC, que chaque ancien déporté doit connaître.

*
**

Puis il nous faut agir pour les veuves et pour les ayants droit de nos camarades disparus. Les pensions sont comptés en points dont la valeur actuelle est de 10,31 F le point ; la pension des veuves devrait représenter 500 points, c'est-à-dire la moitié de la pension de l'invalidé à 100 %. Or, ladite pension de veuve n'est actuellement comptée qu'à 457,5 points. Il manque donc dans chaque pension de veuve au taux actuel le chiffre de 42,5 points, soit en nouveaux francs : 438,17. Et il manque 133 points, soit 1.371,23 F, sur les pensions des ascendants.

Et il s'agit, là encore, d'une illégalité pure et simple dont le gouvernement est responsable. Il faut dénoncer cette spoliation et faire respecter les droits des veuves, des ascendants et des ayants droit en luttant là encore avec l'UFAC qui a engagé l'action également à ce sujet.

*
**

Enfin un mot sur cet autre point qui, lui, touche à nos idéaux.

C'est la conférence en préparation des anciens résistants et anciens combattants de toute l'Europe dont le but est de réclamer que tous les Etats européens, tous les gouvernements d'Europe de l'Est comme d'Europe de l'Ouest sans distinction de régime politique, se rencontrent pour élaborer un pacte de sécurité couvrant l'Europe entière ; ce pacte rendrait caduc les deux pactes antagonistes actuels : le traité de l'Atlantique Nord et le pacte de Varsovie.

Par leur existence même, ces deux pactes dont les troupes sont face à face au centre de l'Europe constituent un élément de tension et par conséquent un danger de guerre.

Les anciens combattants d'Europe, réunis en conférence pour tout le continent, auront qualité pour dire aux gouvernements, à tous les gouvernements, qu'il faut en finir avec les dangers de conflit que représentent deux blocs militaires opposés et qu'il leur incombe dans ce but de réunir la conférence européenne de sécurité.

Ainsi, nous agissons dans le sens du serment qui a été fait à Buchenwald en avril 1945, car lutter pour la paix c'est lutter en même temps contre le fascisme ; si la paix se consolide, le fascisme aura vécu.

Voilà, il y a encore du pain sur la planche pour les anciens de Buchenwald qui n'ont renoncé ni à leurs droits, ni à la solidarité, ni aux idéaux de paix et de liberté pour le triomphe desquels, dans les jours noirs, ils ont tout offert.

Le rôle de l'Association n'est pas terminé.

Le docteur Marcellin VERBE témoin

La disparition de Lammerding ressemble à une véritable pièce policière, car il semble bien bizarre que cette mort, constatée il est vrai par des témoins dont on ne peut douter, intervienne juste au moment où il devait être jugé. Ceci restera, une de plus, « une énigme de l'histoire ».

Témoin, dans les procès des S.S. en 1948 à Nuremberg et à Rastatt, je voudrais faire part simplement de mon expérience personnelle et indiquer la clémence des tribunaux américains et en particulier des tribunaux français.

Il est très difficile de rendre la justice en toute sérénité, mais cette justice doit être parfaitement équilibrée, et que pour ceux qui ont tué sans pitié il ne doit pas y avoir non plus de pitié, bien qu'il puisse y avoir parfois des circonstances atténuantes.

Je me souviens en particulier d'un procès au cours duquel nous avons été amenés trois Français : Vuillemot, Bonnard (malheureusement décédés depuis) et moi, et un de nos camarades Juif allemand ancien déporté Hans Wolf. Le Président du tribunal était un juriste français, ainsi que le représentant du Ministère public.

Les accusés étaient les anciens gardiens S.S. du commando « Rebstock ». Au moment où, comme beaucoup d'entre nous, les S.S. nous entraînaient vers l'Est pour échapper aux Américains et ensuite vers le Sud pour échapper aux Russes, les accusés avaient abattu à coups de revolver plusieurs de nos camarades qui ne pouvaient plus suivre ; ils les avaient fait enterrer n'importe où dans la nature, par les Toten-gräber, le commando des fossoyeurs, sans une croix et sans un salut.

Nous étions séparés de la salle d'audience et nous allions témoigner à tour de rôle sans savoir comment nos camarades avaient été questionnés.

Au bout d'un quart d'heure d'interrogatoire, je me souviens avoir eu cette sensation de témoin être devenu un accusé, alors que trois années étaient passées, alors que ces assassinats avaient eu lieu sur des routes d'Allemagne que nous ne connaissions pas, alors que nos mémoires avaient enfoui au plus profond de nous-mêmes ces souvenirs pour essayer de les oublier. Les questions fusaient précises, impératives, aussi bien de la part du Président du tribunal que du Ministère public, et que des avocats des S.S. qui en l'occurrence étaient un avocat allemand qui ne parlait pas français et un avocat alsacien de Metz qui parlait français et allemand.

« Quel jour a eu lieu cette action ? A quelle heure ? Dans quelle circonstance ? Comment le S.S. tenait-il son revolver ? Est-ce que votre camarade était à genoux ? Est-ce qu'il était debout ? Est-ce qu'il était déjà mort ? Et vous, où étiez-vous ? A quelle distance ? Est-ce que vous pouviez voir ce qui se passait ? Est-ce que vous savez pourquoi ce geste a été accompli ? » En fin de compte, j'étais complètement perdu, incapable de répondre, alors que j'étais venu là avec mes trois autres camarades pour témoigner en toute conscience, sans haine, sans violence, simplement pour relater les faits sur lesquels nous devons témoigner. Après ce long interrogatoire, l'avocat m'a demandé en particulier pour un des S.S. inculpés : « Comment considérez-vous ce gardien ? Était-il très mauvais, était-il le plus mauvais, était-il le plus méchant ? » J'ai

répondu comme ont répondu par la suite mes trois camarades : « Non, il ne s'était pas livré à des exactions particulières dans les camps et dans les commandos, il ne s'était pas montré d'une sauvagerie exceptionnelle, il était un des moins mauvais parmi ceux qui nous gardaient. »

Nous pensions tous les quatre que ces hommes jouaient leur vie et que nous n'avions pas le droit de les écraser de notre haine et de notre rancune.

Après les plaidoiries où l'avocat français s'est servi de nos témoignages pour affirmer que nous couvrions les inculpés d'un manteau de protection, après l'intervention du Président du tribunal qui a déclaré qu'il fallait tenir compte des circonstances, que d'autre part la guerre était finie et qu'à travers certaines sanctions nous n'avions pas le droit de condamner tout un peuple.

Après que le représentant du Ministère public eut requis très modérément (à signaler que le Juge et le Représentant du Ministère public étaient en uniforme), les inculpés S.S. coupables d'avoir assassiné nos camarades ont été relâchés, la peine préventive de 3 ans qu'ils venaient de faire ayant été jugée suffisante.

L'Avocat meissen est venu pour nous serrer la main, nous lui avons tourné le dos ; les femmes allemandes sont venues nous remercier, nous avons vraiment l'impression d'avoir failli envers la mémoire de nos camarades et d'être nous-mêmes un peu des assassins.

Nous avons rendu visite après le procès au représentant du Ministère public ; il était très gêné pour nous parler et il nous a indiqué qu'il avait des ordres très précis, aussi bien du gouvernement français que du gouvernement américain, pour que les peines soient extrêmement modérées et que le barème qui leur avait été donné était loin de correspondre au Code pénal qui est habituellement appliqué en France.

Le lendemain avait lieu au même endroit, dans une atmosphère de cris, de violence et de haine, le procès de Ilse Koch, « La chienne de Buchenwald »... mais ceci est une autre histoire.

Docteur Marcellin Verbe,
Membre de la Présidence nationale
de l'Association Buchenwald-Dora.

MAI 1972

Pensez-y, déjà... c'est en mai 1972 que se tiendra, à Saint-Nazaire, le XIII^e Congrès de notre Association de Buchenwald-Dora et Commandos.

Une grande réunion d'amitié, de fraternité, de solidarité où nous serons nombreux, très nombreux — anciens et familles — à évoquer les souvenirs de nos luttes et de nos souffrances, à établir le bilan de nos actions pour la défense de la paix et de la démocratie.

Mai 1972, pensez-y... déjà !

Le Comité National s'est réuni le samedi matin à 9 h 45 sous la présidence de Marcel Paul, assisté de André Leroy, le docteur Burger, Robert Clop, Jean Lloubes, Mme Roberty.

Etaient présents : Mmes FLAVIEN et ROBERTY, MM. Henri GUILBERT et Boris TASLITSKY, du Comité d'honneur.

MM.

ACHARD Jean (Puy-de-Dôme).
 AMICE Jean (Côte-d'Or).
 ARNOULD Roger (Val-de-Marne).
 ANKER Daniel (Hauts-de-Seine).
 BARRIER Floréal (Essonne).
 BONNIN Maurice (Seine-Saint-Denis).
 BOURREC Jean (Paris).
 BRETON Pierre (Yvelines).
 BRIENT Anne (Hauts-de-Seine).
 BRILLE Ady (Paris).
 BURGER Léon (Moselle).
 CETRE Jean (Val-d'Oise).
 CHAPELAIN Lucien (Seine-Saint-Denis).
 CLOP Robert (Gard).
 COHEN Raphaël (Vaucluse).
 COLIGNON Marcel (Somme).
 COMETTO André (Bouches-du-Rhône).
 CORMONT Jean (Yvelines).
 CORNU Paul (Côte-d'Or).
 DARSONVILLE Robert (Paris).
 DECARLI Georges (Paris).
 DEMANNEVILLE Henri (Seine-Mme).
 EIGELDINGER Emile (Rhône).
 FELIX Jean (Charente).
 FERRAND Louis (Val-de-Marne).
 FIX Léon (Val-de-Marne).
 FLORIS Raoul (Gard).
 FRANC André (Loire).
 GILARDET Jean (Alpes-Maritimes).
 GILOPPE Lucien (Essonne).
 GIRAUDI Blaise (Hauts-de-Seine).
 GORJUX Pierrette (Paris).
 GUERIF François (Loire-Atlantique).
 GUIGNARD Paul (Paris).
 GUILLAUMIN Jean (Indre-et-Loire).
 HEBERT Alexandre (Aisne).
 HERACLE Louis (Val-d'Oise).

HILGER Norbert (Oise).
 HUBERT Gabriel (Paris).
 JOUGIER Georges (Deux-Sèvres).
 LACOUR André (Paris).
 LALANNE Franck (Gironde).
 LASTENNET Jean (Val-de-Marne).
 LAVEISSIERE Guillaume (Paris).
 LEFOL André (Hauts-de-Seine).
 LEROY André (Paris).
 LLOUBES Jean (Paris).
 MAMMONAT René (Paris).
 MANIA Pierre (Seine-Maritime).
 MATHIEU Marcel (Loire).
 MENDEZ Jules (Indre).
 PAUL Marcel (Seine-Saint-Denis).
 PENEAU J.-Baptiste (Loire-Atlantique).
 PICHARD Bernard (Paris).
 PREAUD Odette (Val-de-Marne).
 PROVOST Pierre (Val-de-Marne).
 RICOUX Jean (Seine-Saint-Denis).
 ROTELLA Alfred (Hauts-de-Seine).
 ROTH Charles (Côte-d'Or).
 SALAMERO Joseph (Lot-et-Garonne).
 SAUDMONT Serge (Hauts-de-Seine).
 SCAPIN Marcel (Vaucluse).
 SCHMIDT Gabrielle (Val-d'Oise).
 SCHMIDT Roland (Val-d'Oise).
 SEGRETAIN Paul (Sarthe).
 SERVAJEAN Albert (Loire).

DANS LES ALPES-MARITIMES

En vue d'une réunion amicale, les familles des camarades disparus, les rescapés des camps de Buchenwald-Dora habitant les Alpes-Maritimes, sont priés de se faire connaître en écrivant ou en téléphonant aux adresses suivantes :

Pour les familles :

— Mme ROHNER - « Valensol » - St-Romain-de-Bellet. Tél. 86.89.26 ;

Pour les déportés :

— M. MURE - « Les Almadis » - Bas-Brusquets - Vallauris. Tél. 63.70.39,

— M. GANDAIS - 180, chemin de Ter-ron - Nice. Tél. 86.29.83.

VACAS-LOECHES Manuel (S.-St-Denis).
 VARAUD Georges (Rhône).
 VAUTIER Louis (Seine-et-Marne).
 VERDE Henri (Puy-de-Dôme).
 WILLEMS Gilbert (Val-d'Oise).
 GACHET René (Rhône).
 TEPUS Yvon (Meurthe-et-Moselle).
 PETIT Pierre (Rhône).
 GRUGET André (Rhône).

Marcel PAUL après avoir souhaité la bienvenue aux présents, salue la mémoire des amis disparus depuis le Congrès de Nîmes : Mme BREUIL, du Comité d'honneur, le docteur WURM (vice-président) et Albert BOUST, et donne lecture des noms des amis excusés pour raison professionnelle ou de santé :

Mme Paul MAURY et le docteur Joseph BRAU.

MM.

BERARD Germain (Gard).
 BREZILLON Max (Oise).
 BRIARD Marcel (Basses-Alpes).
 CADORET René (Charente-Maritime).
 COUPECHOUX Roger (S.-et-L.).
 DUPONT Guy (Orne).
 FARAUULT Jean (Paris).
 GAILLARD Eloi (Rhône).
 HUARD Raymond (Paris).
 LORIN Marcel (Hauts-de-Seine).
 MARCOVITCH Louis (Alpes-Mmes).
 MOREL René (Ain).
 PARDON Pierre (Var).
 PERARD (Gard).
 PHILIPON René (Oise).
 PICOLO Albert (Pyrénées-Orientales).
 SCHYRR Jean (Var).
 TAVERNIER André (Seine-Maritime).
 TIXADOR Albin (Hérault).
 VERNIN Alfred (Haute-Savoie).

LE RAPPORT D'OUVERTURE

Puis au nom du Secrétariat, Floréal BARRIER, présente un court, mais très complet rapport introductif à la discussion, sur l'activité de l'association depuis le Congrès de Nîmes : participation à de nombreuses manifestations du souvenir, organisation des pèlerinages 1971 — difficultés quant aux dates prévues —, protestations contre les procès de BURGOS et de LENINGRAD et les ressurgences du nazisme en R.F.A. Il propose l'adhésion de l'association au Comité National pour l'Extradition des criminels de guerre, puis se livre à un examen critique du bulletin « Le Serment » et attire l'attention des membres présents sur l'intérêt de notre exposition et la nécessité de faire suite à notre projet de plaquette sur l'histoire de nos camps. Il termine son exposé en demandant l'aide du Comité national pour un renforcement de l'association par l'adhésion des anciens encore en dehors de nos rangs et en annonçant l'édition prochaine de nouveaux bons de soutien et la proposition d'organiser le prochain Congrès en Bretagne.

LA DISCUSSION

De nombreux amis vont alors intervenir. Louis HERACLE développe la

situation saine des finances, Marcel MATHIEU préconise le placement des cartes d'amis et l'introduction de publicité dans le bulletin, Jean ACHARD, Pierre BRETON, Jean LLOUBES, présentent plusieurs propositions pour le renforcement de l'association. Jean LASTENNET et Ady BRILLE insistent sur la portée des accords de la R.F.A. avec la Pologne et l'U.R.S.S. ; le second met l'accent sur le rôle des associations d'anciens déportés pour éviter le retour du fascisme et faire jouer notre autorité morale auprès de la jeunesse. Blaise GIRAUDI, Léon BURGER, Henri VERDE, Mme PREAUD, Pierre BRETON, Raoul FLORIS, traitent sous des formes diverses de l'action pour le châtement des criminels de guerre et leur extradition et du scandale qu'ont constitué les obsèques de Lammerding. Ils préconisent le regroupement des associations qui ont agi pour le châtement de nos bourreaux. Jean ACHARD et André LACOUR évoquent la situation des anciens déportés âgés et dépourvus de ressources suffisantes et présentent plusieurs propositions destinées à leur rendre plus facile les dernières années de leur vie. Charles ROTH craint que SAINT-MALO ne possède pas la situation idéale pour le prochain congrès et propose RENNES.

Avant de se séparer pour le déjeuner, le comité désigne la commission des

résolutions : Ady BRILLE, Raoul FLORIS, André LEROY, Jean LLOUBES.

A la reprise Roger ARNOULD donne sur les documents et photographies — souvent inédites — qui constituent la première partie de notre exposition de très intéressantes explications. L'intérêt de l'exposition est évident, mais le coût en est élevé et pour qu'elle puisse répondre pleinement à nos intentions un gros travail et des dépenses importantes sont encore nécessaires.

Daniel ANKER intervient sur les pèlerinages. L'augmentation des prix des chemins de fer et hôtels de R.D.A., conséquence de la dévaluation du franc nous a contraint à modifier nos tarifs. Ceci n'aide pas à assurer une participation importante à nos pèlerinages, mais les sacrifices que nous consentons pour le pèlerinage des jeunes ne peuvent être renouvelés. Le secrétaire général de l'association insiste pour que de plus grands efforts soient faits en vue d'assurer l'envoi de nombreux jeunes travailleurs et étudiants au pèlerinage d'avril.

André COMETTO précise que sa municipalité ne se refuserait pas à verser une subvention à l'association.

Les différentes résolutions, sont, après discussions, approuvées à l'unanimité moins une abstention.

Au cours des débats et en conclusion de ceux-ci, Marcel PAUL se félicite des changements positifs qui se font jour en Allemagne, et cela malgré l'existence de forces nationalistes rassemblant les partisans de Hitler. Les résultats des procès récents, les obsèques de Lammerding, etc., le démontrent et exigent que notre vigilance ne se relâche pas. Il estime que la conférence — en préparation — des Etats européens pour la sécurité apportera beaucoup à la cause de la paix. C'est par un vibrant appel à l'unité des anciens de Buchenwald-Dora et familles, pour la sauvegarde de la paix, pour l'aboutissement des droits des « politiques » et des familles, qu'il clôture des débats qui furent, toujours empreints de beaucoup de fraternité.



Les travaux du Comité national furent toujours sérieux, mais le lendemain le repas annuel qui réunissait 470 participants fut empreint de beaucoup d'amitié et de joie.

Suite page 6

LES RÉSOLUTIONS

LA PAIX

Le Comité national de l'Association Française de Buchenwald-Dora et Commandos, devant les violences qui en trop d'endroits mettent la paix en péril, et qui dans tous les cas s'exercent au détriment des droits de l'homme et de la libre détermination des peuples à leur destin,

rappelle solennellement les options du serment de Buchenwald et réaffirme que le devoir des anciens des camps de concentration et des familles de disparus est de perpétuer le souvenir de nos martyrs, de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour l'indépendance et la liberté de leur patrie, l'écrasement du fascisme, l'établissement de la paix.

Pour que la voix de ceux de Buchenwald ne faiblisse pas le Comité National appelle au renforcement de l'association. Il insiste pour que les amis encore éloignés de nos rangs nous rejoignent et invite les membres de l'Association à redoubler d'efforts pour aider à ce rassemblement.

Le Comité national se prononce à nouveau pour la poursuite d'un dialogue permanent avec la jeunesse afin de rendre celle-ci pleinement consciente de la dégradation de l'homme par le fascisme. Il demande aux pouvoirs publics les moyens nécessaires — subventions, propagande, etc. pour permettre au plus grand nombre de jeunes de participer aux pèlerinages.

Il attire l'attention du gouvernement français sur la nécessité de multiplier les efforts et interventions :

- pour que cesse la guerre là où elle exerce ses ravages (et à ce sujet exprime ses inquiétudes devant l'évolution de la situation en Indochine)
- pour que soient rendues vaines les menaces de guerre là où elles s'expriment,
- pour que se réalise enfin un accord européen de sécurité collective ouvert à tous les Etats et mettant fin à la politique des blocs,
- pour que soient interdits les groupements et associations d'inspiration fasciste,

Il réprovoque toute aide de la France aux pays où le racisme et la dictature sont des formes de gouvernement.

LE CHATIMENT DES CRIMINELS DE GUERRE

Les anciens de Buchenwald-Dora et Commandos et les familles, ont salué avec émotion la visite du chancelier Willy BRANDT au Mémorial de Buchenwald.

Ils ont apprécié les accords intervenus entre la R.F.A. et l'U.R.S.S. d'une part, la R.F.A. et la Pologne d'autre part, comme autant de pas positifs vers l'établissement de la paix en Europe.

Ils souhaitent vivement que ces accords soient maintenant rapidement ratifiés par les Parlements des trois Etats concernés, ce qui aiderait à l'instauration d'un climat de détente

et à un règlement satisfaisant du problème de Berlin.

Mais ils s'étonnent et s'inquiètent que les procès des criminels de guerre en Allemagne Fédérale, lorsqu'ils ont lieu, continuent trop souvent à se solder par d'intolérables verdicts de clémence.

Les manifestations éhontées auxquelles les obsèques de Lammerding, bourreau de Tulle et d'Oradour, ont donné lieu, ont été ressenties comme une injure faite à la mémoire des patriotes français assassinés par les S.S.

Le Comité National de l'Association Buchenwald-Dora et Commandos, adresse au gouvernement de la R.F.A., au nom des martyrs suppliciés dans les camps de concentration, un appel solennel pour que de telles pratiques ne soient plus tolérées et pour que les criminels de guerre soient jugés sur le lieu de leur forfait.

Le Comité national est sûr que le peuple français apprécierait comme une preuve évidente de bonne volonté, toutes mesures allant dans ce sens, lesquelles permettraient que se développent entre les peuples français et allemands, les relations de fraternité, de compréhension et d'estime, propres à assurer entre nos deux peuples une longue ère d'entente et de paix..., à laquelle travaillent les résistants et victimes du nazisme allemand ainsi que la jeunesse qui s'oppose à la résurgence du nazisme et du nationalisme dans leur pays.

AUX FAMILLES DES DISPARUS AUX CAMARADES MALADES

Le Comité National s'incline respectueusement devant la mémoire des amis disparus depuis le Congrès de Nîmes et devant la douleur de leur famille, à qui il renouvelle l'expression de sa déférente sympathie.

Il formule ses vœux les plus sincères pour que les membres de la Présidence d'Honneur, du Comité National et de l'Association, éloignés de nos manifestations des 6 et 7 février, pour maladie, recouvrent une meilleure santé et adresse à tous l'expression de ses amitiés.

LES DECORATIONS

Le Comité National de l'Association Française Buchenwald-Dora et Commandos souhaite que le contingent de décoration au titre de déporté et interné de la résistance soit augmenté et qu'il soit mis fin à toute discrimination dans l'attribution de ces distinctions.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AMIS

Depuis le 1^{er} janvier 1971, nous avons reçu 40 adhésions : 23 anciens déportés, 8 familles de camarades disparus, 9 amis (notamment femmes d'anciens de nos camps).

Bienvenue à tous et un grand merci à notre camarade Robert, de Libourne, lequel se livre à un intéressant travail de prospection qui nous a déjà valu quatre adhésions de la Gironde.

UNE GRANDE MANIFESTATION D'AMITIÉ

Le dimanche 7 février, nous étions près de 500 à nous retrouver réunis autour d'un excellent repas servi dans l'un des restaurants du personnel de l'E.G.F. Le service, assuré par de charmantes serveuses, fut au-dessus de tout éloge.

Les amicales de camps suivantes étaient représentées : Neueugame, Ravensbruck, Oranienburg, Dora-Elrich. Plusieurs autres s'étaient fait excuser.

Les effusions des camarades dont certains ne s'étaient pas revus depuis la libération, contribuèrent encore à entretenir une chaude atmosphère d'amitié et d'entrain.

L'exposition sur Buchenwald et Dora, avec ses documents inédits, fut très appréciée, cependant que les livres de la déportation dédiés par André Leroy et Roger Arnould, furent très demandés.

Une seule ombre à un tableau riant et passionné : l'absence de camarades immobilisés par la maladie, tel Marcel Paul, à qui tous les convives souhaitèrent un prompt rétablissement.

La tombola organisée au bénéfice des œuvres sociales de l'Association, remporta un grand succès. Les jeunes et sympathiques vendeurs et vendeuses d'enveloppes-surprises furent rapidement dépouillés de leur lot, et les distributeurs des cadeaux parfois débordés. Il nous faut remercier les généreux donateurs : les ambassades de Roumanie, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, du Danemark, d'U.R.S.S., du Sénégal, de Grande-Bretagne, les établissements commerciaux et les grands magasins, les membres de l'association aussi (notamment Travert, Riffet, Huard, etc.), qui tous aidèrent à assurer le succès de la tombola par des dons toujours importants.

On se sépara très tard dans l'après-midi en se promettant, l'an prochain, d'amener encore davantage d'amis et de parents, donc d'être toujours plus nombreux à cette réunion où tant d'émotion se mêle à tant de bonheur.

UN APPEL DE PAUL GUIGNARD

Responsable de la commission de solidarité de notre association, notre ami Paul GUIGNARD adressa aux convives de notre repas du 7 février un appel pressant et particulièrement émouvant :

Après un affectueux souvenir aux anciens compagnons et familles que la maladie ou d'autres obligations retiennent loin de nous, il rappela combien il était nécessaire que nous soyons avisés chaque fois qu'un ami était atteint par la maladie ou le malheur. Dans la mesure de nos possibilités nous soutenons ceux de nos adhérents gênés pécuniairement.

Et si les camarades immobilisés par les infirmités ou hospitalisés, n'ont pas toujours besoin d'une aide financière, tous nous sont reconnaissants de l'amitié que par nos visites, nos lettres, nous leur manifestons. Les lettres de remerciements reçues témoignent de l'émotion ressentie par ceux qui constatent qu'ils ne sont pas oubliés et que notre présence, en votre nom à tous, contribue à réconforter.

Il est douloureux d'apprendre, par le retour du bulletin, un décès qui ne nous avait pas été signalé. Prévenus en temps utile, nous aurions pu assister aux obsèques ou nous y faire représenter, ou encore envoyer les quelques lignes de condoléance affectueuse qui rendent un chagrin moins lourd puisque supporté par des amis de toujours.

Alors il faut nous signaler les cas graves ou douloureux, où notre association pourra montrer que la solidarité des camps n'est pas morte, qu'elle s'exerce toujours à l'égard de ceux avec qui nous avons lutté et souffert.

UN TMOIGNAGE...

Chers Amis,

C'est avec une grande reconnaissance que je viens vous remercier pour votre geste de solidarité que vous m'avez témoigné, surtout les visites d'un bon nombre de camarades. Cela prouve que nous restons fidèles au serment fait à nos malheureuses amies qui n'ont pas eu la joie de retrouver notre patrie et leur foyer.

Encore merci et veuillez recevoir mon salut fraternel.

Angèle ROMEY,

(membre de l'Association, déportée, commando de Hazac, Buchenwald).

...PARMI BEAUCOUP D'AUTRES



Parmi les « 470 », quelques participants à notre repas annuel.

LA DEPORTATION DES FRANÇAIS A BUCHENWALD (Suite)

ANNEES	LE DEPART			LE TRAJET		L'ARRIVEE		
	LIEUX	A	DATES	B	C	DATES	D	MATRIC.
DE 1940 A 1942	PETITS CONVOIS ET DIVERS	?		?	?		500	
1943	COMPIEGNE	1.000	26 JUIN	10	28	27 JUIN	962	14.000
	COMPIEGNE	1.100	3 SEPT.	62	140	4 SEPT.	898	20.000
	COMPIEGNE	1.100	16 SEPT.	24	150	18 SEPT.	926	21.000
	COMPIEGNE	1.000	26 OCT.	29	60	30 OCT.	911	30.000
	COMPIEGNE	1.000	16 DEC.	19	60	18 DEC.	921	38.000
	PETITS CONVOIS TRANSFERTS	? ?		? ?	? ?		600 700	
	TOTAUX 1943 :			144	438		5.918	
1944	COMPIEGNE	2.000	16 JANV.	15	45	19 JANV.	1.940	40.000
	COMPIEGNE	2.000	22 JANV.	4	5	24 JANV.	1.991	42.000
	COMPIEGNE	1.600	27 JANV.	10	10	29 JANV.	1.580	44.000
	COMPIEGNE	2.100	12 MAI	13	32	14 MAI	2.055	50.000
	Comp./Auschwitz	?	27-4/12-5	?	?	14 MAI	1.682	53.000
	GRENOBLE	?	? JUIN	?	?	3 JUILLET	435	60.000
	TOULOUSE	1.400	30 JUILLET	240	80	6 AOUT	1.080	69.000
	PANTIN (1)	1.700	15 AOUT	10	40	20 AOUT	1.650	77.000
	COMPIEGNE	1.300	17 AOUT	14	40	22 AOUT	1.246	80.000
	BELFORT	?	4 SEPT.	?	?	9 SEPT.	270	
	PETITS CONVOIS TRANSFERTS	? ?		? ?	? ?		1.000 2.500	
	TOTAUX 1944 :			306	252		17.429	
1945	TRANSFERTS EVACUATIONS	?	DE JANVIER A FIN MARS	?	?		1.400 (2)	ENTRE 100.000 ET 150.000
STATISTIQUE PROVISOIRE				450	690		25.247	
TABLEAU B								

Recherches sur la déportation des Français à Buchenwald

Avec ce nouveau tableau (B) et les commentaires qui suivent, nous reprenons et poursuivons l'examen commencé dans notre bulletin n° 84 sur : « La déportation des Français à Buchenwald ».

Dans le premier tableau (A) nous nous étions volontairement limité à une seule donnée, mais fondamentale : énumérer les arrivées de déportés français au K.L.B. de 1940 à 1945, de façon à obtenir un total général qui est de 25.247.

Cette énumération et son total présentent l'avantage d'être fondés sur les données les mieux connues (pour l'essentiel, à partir d'archives provenant de l'administration S.S. de Buchenwald) ; ils sont d'une précision assez remarquable, sous réserve de quelques ajustements possibles. Nous disposons donc d'une base solide, d'autant plus précieuse qu'on a peu d'espoir de trouver dans les archives des éléments qui permettraient d'atteindre un aussi haut degré de précision dans les étapes ultérieures. Nous avancerons donc et progresserons à pas comptés, en sachant qu'il faudra parfois corriger, réviser, ajuster des estimations premières. Rien ne peut être admis comme définitif qui ne soit vérifié, tout peut être remis en cause, rigueur et persévérance seront la règle.

Il ne faut point se cacher des innombrables difficultés qu'une telle entreprise comporte et que personne, depuis 25 années, n'a pu conduire à son terme. A notre connaissance, un seul chercheur a su mener dans cette voie de persévérantes et intéressantes investigations : il s'agit des travaux du regretté M. GARBAN. Nous en avons déjà tenu compte dans l'élaboration de notre tableau A et en tiendrons compte ultérieurement. Trop peu connus, parfois même non appréciés à leur juste valeur, ces travaux sont pourtant les plus précis effectués vers les années 50. Nous avons eu l'occasion de les apprécier, presque par hasard, en une circonstance que nous voulons relater ici, en hommage à notre ami disparu.

Nous avons entrepris vers 1960, avec nos camarades Charles ROTH et Robert DARSONVILLE, d'élaborer le tableau de la déportation des Français à Buchenwald et nous aboutissons alors à un chiffre de 24.000 environ, mais en sachant que nos recherches demandaient encore à être approfondies. C'est alors que nous avons rencontré M. GARBAN qui, de son côté, avait tenté un tableau du même genre ; il aboutissait, lui, au chiffre provisoire de 23.981. Ainsi, sans jamais s'être consultés, nos résultats se rejoignaient. Ce fut une révélation pour nous, mais aussi une confirmation que nous étions dans la bonne voie. En confrontant nos chiffres dans le détail il nous apportait, notamment pour les petits convois, des éléments ignorés de nous, tandis que nous lui signalions d'autres entrées à Buchenwald qu'il n'avait pas trouvées dans les archives. C'est ainsi que, d'une précision nouvelle à une autre, nous avons atteint le chiffre des 25.000. Cette collaboration n'est-elle pas riche d'enseignements ?

Depuis ce temps, nos recherches, jamais abandonnées, ont cependant progressé très lentement. Avec l'aide de tous, ne devrions-nous pas avancer davantage ? Nous nous proposons dans les mois à venir, à partir des éléments déjà rassemblés et avec beaucoup de précautions, d'explorer deux grands thèmes : tout d'abord, la dispersion des Français de Buchenwald après leur arrivée au camp, vers Dora, vers les nombreux kommandos extérieurs, par transferts vers d'autres camps, etc. ; ensuite, le bilan tragique au terme de leur déportation : combien sont rentrés vivants en 1945, combien ne sont pas revenus ?

La tâche est ardue ; elle demande la contribution de nos lecteurs les plus avertis et surtout de ceux qui ne se satisfont pas d'affirmations, d'idées reçues et entretenues qui, depuis des années, sont souvent la cause des incohérences en matière

de statistiques de la déportation, notamment en ce qui concerne Buchenwald, Dora et leurs kommandos.

Ceci dit, abordons une nouvelle étape, volontairement limitée, elle aussi, aux aspects qui précèdent l'arrivée à Buchenwald : LES CHEMINEMENTS, LA FORMATION DES CONVOIS, LE « GRAND VOYAGE » ET LES MORTS AU COURS DU TRAJET.

ANALYSE DU TABLEAU B

Dans les colonnes de ce tableau, disposé pour le principal comme le précédent, on remarquera d'abord que certains chiffres apparaissent en caractères gras : ce sont les plus précis ; d'autres en italique : ceux-là correspondent à des estimations incertaines. Quant aux points d'interrogation, ils prouvent l'absence d'informations suffisantes. Pour améliorer les estimations trop sommaires et combler les vides, nous comptons sur les indications qui nous seront fournies et qui restent à découvrir.

Le tableau est divisé en trois parties : le départ, le trajet, l'arrivée, que nous allons examiner.

LE DEPART.

Les lieux de départ des grands convois sont les mêmes qu'au tableau « A », sauf une rectification (nota 1) pour le convoi du 15-20 août 1944, dit des « 77.000 » qui est parti de PANTIN et non de COMPIEGNE. Ce point nous a été signalé par un camarade de ce convoi.

La colonne voisine, notée A, est ici très importante. Elle pourrait s'intituler : NOMBRE DE DEPORTES PREVUS PAR L'ORGANISME CHARGE D'ORGANISER LES CONVOIS. Pour chaque départ envisagé, ce nombre était toujours un chiffre rond : 1.000 ; 1.100 ; 1.500 ; 2.000, etc. Voyons comment les choses se passaient.

Précisons d'abord que le commandant du lieu de départ, celui du camp de ROYALLIEU par exemple, n'y est pour rien. Son rôle était d'administrer son camp, réceptionner les arrivants puis rassembler les partants pour les convois prévus selon les instructions qu'il recevait de Paris. Ce n'est pas lui qui procédait à la désignation des partants ni leur nombre, mais un service placé sous le haut commandement du fameux OBERG et de son adjoint KNOCKEN, deux criminels de guerre qui ont fait l'objet d'une incompréhensible mesure de clémence de la part du gouvernement français. Une clémence qui est une insulte et un outrage à leurs innombrables victimes ; c'est ainsi que tous nous le ressentons.

Ce service, placé sous la direction de OBERG, s'intitule : « BEFELSFABER DER SICHERHEITSPOLIZEI UND DES S.D. PARIS », plus brièvement désigné : « B.d.S. PARIS ». C'est dans ses bureaux que tout se décidait, à commencer par le transfert de contingents d'internés provenant des diverses prisons et camps de France vers les lieux de rassemblement : Compiègne, Drancy, Romainville, etc. C'est là que toutes les dispositions étaient prises ; que les listes de partants étaient dressées, le nombre fixé pour chaque convoi. En accord avec les services centraux du R.S.H.A./W.V.H.A., ce service « B.D.S. PARIS » prévoyait les itinéraires selon la destination avec les escortes nécessaires ; commandait au chemin de fer les rames de wagons en conséquence... pour 1.000, pour 1.500, pour 2.000, etc. Voilà pourquoi, au départ, le nombre prévu était toujours un chiffre rond, du moins pour les grands convois. Au départ

RECHERCHES sur la DÉPORTATION des FRANÇAIS à BUCHENWALD

(Suite)

de Drancy (gare de Pantin) c'était toujours 1.000 juifs ; pour Compiègne, les nombres varient beaucoup plus, 1.000 étant un minimum et 2.200 le maximum. Le nombre de déportés par wagon a varié selon les époques, avec une tendance à forcer la dose à partir de 1943 ; finalement, la règle devint 100 par wagon en moyenne, soit pour 2.000 déportés : 20 wagons, non compris ceux de l'escorte et le fourgon.

Cependant, si « B.D.S. PARIS » s'efforçait de dresser une liste pour un nombre prévu, 1.000 par exemple, il arrivait généralement que le nombre des partants réellement embarqués n'était pas exactement de 1.000, mais 995 ou 997 et, parfois même, de 1.004 ou 1.010, par exemple. Toutes sortes d'aléas de dernière heure expliquent ces petites différences ; quoi qu'il en soit les listes étaient finalement établies, avec le nombre exact des partants. Malheureusement, pour la mise au point de notre tableau B, on n'a pas pu s'y référer ; soit qu'elles soient inaccessibles, soit qu'elles aient été détruites en 1944 par OBERG ou ses séides. Nous ne savons pas. Il nous faut donc chercher, par recoupements divers, à rétablir les chiffres le plus précisément possible, c'est l'objet de notre colonne A.

Pour cinq convois, nous connaissons la prévision avec certitude (chiffre gras) ; pour les autres c'est moins évident (italiques) il s'agit de vérifier ou de modifier. Toutefois, il est probable que pour les trois derniers convois (août et septembre 1944) la prévision ne joue plus. Les bureaux de « B.D.S. PARIS » en pleine débandade font place à l'improvisation, notamment pour réquisitionner les wagons au pied levé dans les gares de départ. On tâtonnera un peu plus pour découvrir le nombre des partants. Par exemple, pour le convoi de PANTIN le 15-08-1944, ce nombre est autour de 1.700 peut-être 1750 ?

Nous avons ensuite une colonne des dates de départ. Quelques-unes de ces dates sont garanties, d'autres approximatives parce que, nous reportant à divers témoignages de déportés, ceux-ci ne sont pas toujours d'accord entre eux. Il serait cependant important d'établir ces dates avec précision ; elles permettent de connaître avec exactitude la durée du trajet, élément appréciable pour juger des conséquences.

LE TRAJET

Le total des deux colonnes B + C correspond à la différence entre le chiffre prévu au départ et le nombre des arrivées enregistrées par la « POLITISCHE ABTEILUNG » de Buchenwald, laquelle ne tenait aucun compte de la liste établie au point de départ. Elle n'est intéressée que par les déportés vivants que le camp prend en charge et introduit dans son effectif. Le reste passait aux « profits et pertes » et l'on peut se demander si l'administration S.S. du R.S.H.A. s'est donnée la peine d'enregistrer ces différences quelque part. Probablement pas.

Mais nous, qui avons de sérieuses raisons, et même des raisons sacrées, de considérer plus humainement ce qu'il y a derrière les chiffres, nous voulons connaître cette différence. Combien ? Que sont-ils devenus ?

Dans les récits et témoignages, les rescapés ont souvent dit ce qu'a été le terrible voyage dans les wagons plombés ; il faut que l'effroyable tragédie soit connue dans toute son étendue, implacablement, chiffres en mains. Voici deux colonnes qui y contribueront.

COLONNE B : Ici nous voulons compter, non point les morts gisant dans les wagons, mais les autres manquants par rapport au nombre prévu au départ. Il y a les évadés, parfois quelques-uns seulement mais qui, pour certains convois, peuvent se compter par plusieurs dizaines (convois des « 20.000 et des 69.000 » par exemple). S'y ajoutent encore des

retraits, ou encore la différence entre le nombre rond prévu et le nombre réel des partants.

COLONNE C : raison d'être de notre tableau ; les morts durant le trajet sur la route de Buchenwald. Ces morts trop souvent ignorés dans les statistiques de la déportation. N'avons-nous point vu leurs pauvres corps, chargés à pleines charrettes, conduits vers le crématoire d'où ils partent en fumée ? Puisque les barbares nazis n'en ont pas dressé la liste, essayons de nous souvenir d'eux.

Regardez le tableau. Au bas de la Colonne C est inscrit le chiffre 690, en italique donc provisoire. Il s'agit de le compléter en nous efforçant d'approcher de la vérité le plus près possible. Le peut-on ?

Peu d'espoir pour les petits convois, sinon partiellement, moins encore pour les transferts et les évacuations du début 1945. Par contre et sans aucun doute, on devrait aboutir à des résultats sérieux pour tous les grands convois. Ce but est atteint dans les deux exemples ci-dessous :

a) CONVOI 18 septembre 1943, les « 21.000 ». Au départ 1.100 à quelques unités près, 926 à l'arrivée : différence 174.

...jours de voyage. On sait que le nombre des morts trouvés dans les wagons et sur la route de Weimar à Buchenwald, 9 km, accomplis par les déportés nus, se situe entre 140 et 160. Nous retenons la moyenne ; 150, c'est-à-dire que nous sommes très près de la vérité. Le reste, 24, représente les évadés et la différence au départ.

b) CONVOI 12-14 mai 1944, les « 50.000 ». Prévu 2.100. A la dernière minute à Royallieu le S.D. fait retirer 6 ou 7 détenus du convoi (pour compléments d'interrogatoires : cas STANESCU-CALIN) partants 2.094 ou 2.093. Evasions réussies : 6 (connues) 2 jours de trajet. Nombre enregistré à l'arrivée 2.055 ; le nombre des morts du trajet est donc de 32 ou 33. Précisons que, sur la liste originale de Buchenwald les S.S. ont rayé 3 noms après coup (morts pendant qu'on faisait la liste) et ils rectifièrent le total par une soustraction en fin de liste : 2.055 — 3 = 2.052. Mais ceux-là sont enregistrés. Pas les autres.

Sans doute, une aussi grande précision sera-t-elle difficile à obtenir pour tous les convois ; on devrait cependant aboutir à des estimations très valables.

L'ARRIVÉE

Les trois dernières colonnes sont identiques aux données de notre premier tableau A. Nous avons cependant apporté une rectification (nota 2) pour les transferts-évacuations de 1945. Par suite d'une erreur de transcription on avait inscrit 1.100 au lieu de 1.400 (400 pour janvier, 500 pour février et 500 pour mars) ce qui ne change pas le total de 25.247.

Deux mots sur les matricules. Pour chaque convoi nous indiquons un numéro de série à titre indicatif, comme point de repère uniquement. En fait cette numérotation n'a aucune valeur statistique. Par exemple, pour le convoi du 12-14 mai 1944 dit des « 5.000 », les matricules attribués aux 2.055 arrivants sont compris entre 49.400 et 52.600. Nous ferons un jour une analyse des immatriculations pour en mieux connaître la signification ; mais chaque chose en son temps. On ne peut pas traiter de tous les aspects à la fois. Dans le prochain bulletin nous aborderons le problème de la dispersion après l'arrivée à Buchenwald. En attendant, concernant la formation des convois et le trajet, nous espérons trouver à la fois la bienveillante attention et la contribution de tous les intéressés.

Roger ARNOULD.

NON, PLUS JAMAIS ÇA !

Le mardi 10 mars, l'organisation Ordre Nouveau a tenu, à Paris, un meeting au cours duquel elle a clairement rappelé son idéologie et ses intentions.

Rien n'y manquait :

- service d'ordre assuré par des individus bottés, casqués, munis de boucliers et de lourdes barres de fer. (« Ces engins — écrit le journal « Le Monde » — avaient été déchargés de plusieurs camionnettes sous le regard apparemment impassible de nombreux gardiens de la paix en uniforme ») ;
- la présence à la tribune de deux délégués du mouvement néofasciste italien M.S.I. que des mots d'ordre associant au N.P.D. allemand ;
- les appels au meurtre : « fusillez J.-P. Sartre »...



Le camp de Thékla après l'évacuation. De part et d'autre des barbelés électrifiés, on distingue des cadavres horriblement mutilés et défigurés, brûlés au lance-flamme.

Les malheureux qui ont tellement souffert n'auront pas revu leur pays, leur famille, la liberté. Au dernier moment, leurs bourreaux, déjà vaincus, se sont encore acharnés sur eux !

NON, PLUS JAMAIS ÇA.

- les discours ultra-nationalistes et bassement chauvins sur les thèmes « nettoyer Paris », « rendre la France aux Français », « descendre dans la rue », « l'invasion algérienne », etc. ;
- le matraquage par les hommes de mains d'Ordre Nouveau de passants et le lynchage d'au moins un contre-manifestant (sous les yeux des C.R.S. toujours impassibles).

Ordre Nouveau n'a rien inventé.

Ordre Nouveau a adopté le langage — et les injures — et les méthodes des hitlériens. C'est le journal « Paris-Jour » du 11 mars qui affirme : « Dans la salle électorale souffle un vent nazi ; on chante des airs hitlériens, on lance des slogans et on s'interpelle avec des saluts nazis. »

L'association française Buchenwald-Dora et Commandos, dans la fidélité à la mémoire de ses martyrs et au serment de Buchenwald, déclare solennellement qu'elle ne tolérera pas l'existence de ce groupement fasciste, qu'elle défendra avec fermeté la liberté menacée par ces admirateurs de Hitler.

L'Association décide de s'associer à toutes les manifestations d'unité des organisations de la déportation et de la résistance pour que soient prises des mesures propres à sensibiliser l'opinion publique sur le danger que fait courir à la démocratie et au peuple de notre pays, le triomphe des théories hitlériennes d'Ordre Nouveau.

Il faut que les protestations unanimes des anciens déportés et familles, alliées à celles de tous les anciens résistants, obtiennent la dissolution d'un groupement qui ne peut prétendre être un parti politique, d'un groupement qui voudrait faire de la France ce qu'étaient hier l'Italie mussolinienne et l'Allemagne hitlérienne. C'est-à-dire un pays qui serait couvert de prisons et de camps de concentration, et où l'oppression deviendrait un moyen de gouvernement.

**L'Association Française
Buchenwald-Dora.**

NOTRE PROTESTATION

Le Secrétariat de l'Association et les membres de la Présidence résidant dans la région parisienne, réunis le vendredi 12 mars, ont solennellement condamné les manifestations fascistes du 10 mars et décidé l'envoi à la presse du communiqué suivant :

« L'Association Française Buchenwald - Dora, réunie le vendredi 12 mars, rappelle que les organisations de la déportation avaient réclamé l'interdiction de la manifestation de l'organisation fasciste « Ordre Nouveau ».

Elle regrette que le gouvernement n'ait pas décidé ladite interdiction.

L'Association « Buchenwald-Dora » s'estime plus que jamais fondée à demander la dissolution immédiate d'Ordre Nouveau. »

Une militante, une amie... nous quitte



Mme Gabrielle MAURY, membre du Comité d'Honneur s'est éteinte le 6 février 1971.

Veuve de notre très cher ami, Paul MAURY, dont l'action pour l'érection du Monument de Buchenwald-Dora au Père-Lachaise fut si efficace, Mme MAURY, malgré la maladie, consacrait à notre association et aux organisations de la résistance et de la déportation une très grande activité.

Durant l'occupation elle avait partagé le combat et les dangers de Paul. L'arrestation, puis la déportation de celui-ci n'avaient pas briser la volonté et la confiance de notre courageuse amie.

Quelques jours avant sa mort, de l'hôpital où elle était immobilisée depuis un mois, ses pensées encore allaient à notre organisation, à ce repas fraternel du 7 février où elle sentait bien qu'elle ne pourrait pas être et elle dictait à sa fille quelques lignes pleines d'affection et de noblesse :

« Je ne veux pas assombrir votre fête, « qui je l'espère est pleinement réussie, mais depuis un mois que je suis « hospitalisée, je ne trouve aucun « mieux et suis extrêmement fatiguée... Je vous remercie de l'affection que vous m'avez toujours témoignée, surtout depuis le départ de « Paul, bien que je n'ai pas les mêmes « droits que lui, et cela m'a fait beau coup de bien. « Bon travail chers amis, je vous embrasse tous. »

Nos amis Marcel PAUL, André LEROY, Jean LLOUBES étaient présents à la levée du corps où ils assurèrent la famille de notre profonde douleur.

P.S. — Sur notre cliché, Gabrielle et Paul MAURY.

LA PAGE DE NOS ...

Si l'écho de leur voix faiblit...

... nous périrons !

Durant plus de quatre ans, tout un peuple — celui de notre pays — a souffert. Il a connu (dans sa grande majorité), la faim et le froid, les humiliations et les contraintes les plus astreignantes. Contre la servitude et la dure loi du vainqueur — du fascisme —, des hommes et des femmes de toutes conditions, de tous âges, de tous idéaux, se sont dressés dans un combat long-temps inégal — un combat toujours dur, éprouvant, cruel — un combat au cours duquel des milliers, des dizaines de milliers des nôtres, ou bien furent assassinés ou bien subirent violences et tortures. Leur martyre, commencé dans les locaux des commissariats de police et de la gestapo, se continua pour beaucoup, — pour nous —, dans les camps de la mort où ces combattants de la nuit devaient payer très cher leur amour de la liberté et de la patrie.

Pour que le temps n'enfouisse pas dans l'oubli le sacrifice consenti par tant des nôtres et cela afin que nos enfants et les enfants de nos enfants soient avertis que s'ils toléraient qu'un jour le fascisme renaisse de cendres encore mal éteintes, à nouveau notre pays connaîtrait l'injustice, la misère, le crime,...

Pour qu'au fil des années ne s'estompent pas les raisons de notre engagement d'alors.

Pour tout cela notre mission continue.

Notre mission, elle s'exprime aussi par l'organisation de ces pèlerinages qui intéressent non seulement les anciens et les familles des disparus, mais aussi ces jeunes à qui nous avons voulu

construire une vie plus belle. C'est sur place, là où nous avons « vécu » dans des conditions que l'imagination ne peut imaginer, que les jeunes comprennent mieux ce qu'a été le nazisme.

Aussi chaque année un pèlerinage, en avril, est maintenant réservé à leur intention. Et ceux de nos amis qui participent aux pèlerinages de juillet et

d'août s'efforcent, avec raison, d'amener avec eux enfants et petits-enfants.

Alors amis qui le pouvez, inscrivez-vous à l'un de nos pèlerinages, et si possible avec un jeune — parent ou ami — précieux témoin, demain pour prendre notre place quand nous ne serons plus là, pour témoigner.

Aidez-nous à faire en sorte, que jamais « l'Echo de leur voix ne faiblisse ».

J. LLOUBES.



Dora

Sur la place d'appel : pendaisons pour actes de sabotage. Car rien ne pouvait empêcher les détenus de se conduire en patriotes dans les prisons françaises comme dans les camps nazis.

NOS ORGANISATIONS

**DU 4 AU 11 JUILLET 1971
DE BUCHENWALD A DORA
ET BERLIN**

Départ le dimanche 4 juillet à la gare de Paris-Est à 22h 20 par train-couchettes de 1^{re} classe.

Sont prévus au programme, les pèlerinages aux camps de Buchenwald et de Dora, la visite des villes d'Erfurt, de Berlin et de Postdam (où furent signés en 1945 les accords historiques qui marquèrent la défaite de l'hitlérisme). Le retour aura lieu à Paris, gare de l'Est, le dimanche 11 juillet vers 7 heures.

**DU 21 AU 28 AOUT 1971
DE BUCHENWALD A DORA,
THEKLA ET LEIPZIG**

Départ le samedi 21 août à la gare de Paris-Est à 22 h 30 par train-couchettes de 1^{re} classe.

Pèlerinage aux camps de Buchenwald et de Dora et au commando de Thékla, visite des villes de Erfurt et de Leipzig. Retour le samedi 28 août à Paris vers 7 heures.

(Les anciens de Thékla seront certainement nombreux à vouloir se retrouver sur les lieux où ils connurent des moments aussi douloureux, et refaire ensemble au moins une partie du terrible chemin du retour. Qu'ils s'inscrivent au plus tôt.)



« L'APPEL », l'un des motifs de l'admirable Mémorial de Buchenwald. Par ses dimensions imposantes et la beauté de son architecture, le Mémorial s'harmonise avec la grande vallée qu'il domine. Il grave à jamais, dans la pierre et dans le bronze, les souffrances et les luttes des détenus de Buchenwald.

... PÉLERINAGES 1971

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Nos pèlerinages n° 1 (réservé à la jeunesse) et n° 2 (Gardelegen - Langenstein), organisés du 8 au 15 avril, sont sur le point de partir. Souhaitons aux pèlerins bon voyage et beau temps.

Nos pèlerinages n° 3 (4 au 11 juillet) et n° 4 (21 et 28 août), se préparent dans de bonnes conditions. Tout permet d'affirmer, étant donné le nombre d'inscrits à ce jour, que des amis, une fois encore, risquent fort de ne pas obtenir satisfaction, le nombre de places étant limité. Alors, vite... dépêchez-vous de nous écrire. Ne remettez pas votre candidature à demain !

CONDITIONS DE VOYAGE

a) **Chemins de fer.** — Les voyages ont lieu en voitures-couchettes de 1^{re} classe. La réservation des places (à partir de Paris) est assurée par l'Association.

b) Titres de transport.

1° **Rescapés.** — Ils règlent directement leur voyage sur le parcours français. Les invalides bénéficient évidemment des réductions liées à leur degré de pension. Les rescapés voyagent gratuitement sur le territoire de l'Allemagne fédérale ainsi que leur accompagnateur éventuel, à condition qu'ils soient en possession de la carte d'invalidité, double barre rouge, en cours de validité.

2° Les familles de déportés décédés dans les camps.

En France, si les familles ont reçu la carte de déporté résistant, elles ont droit chaque année au voyage gratuit en 1^{re} classe en France (ceci concerne, sans maximum de participation, les veuves, les parents, des enfants, les petits-enfants, les frères et sœurs des disparus).

Si c'est la carte de déporté politique qui a été accordée, le parcours gratuit en France est accordé annuellement à deux membres de la famille (par ordre de priorité, si nécessaire, aux veuves, aux ascendants, aux descendants, aux frères et sœurs).

En Allemagne fédérale, les familles des déportés décédés dans les camps ont droit à deux voyages gratuits chaque année sans qu'il soit tenu compte de la qualification de résistant ou de politique, priorité étant accordée aux veuves, puis aux ascendants, descendants, frères et sœurs.

c) **Formalités diverses.** — L'Association se charge des démarches concernant les billets des rescapés pour

le voyage en Allemagne fédérale. S'agissant des familles, dès leur inscription, nous leur envoyons la formule spéciale de « visite aux tombes » qu'elles devront remplir et envoyer directement au Ministère des A.C. et V.G., lequel leur transmettra leur titre de transport.

d) **Inscription.** — Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Elles doivent être accompagnées soit du montant du voyage, soit d'un versement minimum de 50 F. Le nombre de places étant limité, il faut adresser les inscriptions au plus tôt, les derniers pouvant se voir refuser leur demande.

Pour les personnes qui ne versent que le droit d'inscription (50 F), la différence doit être réglée au plus tard un mois avant le départ.

Au cas où des personnes régulièrement inscrites ne prendraient pas le départ, l'Association est contrainte de retenir le droit d'inscription, lequel correspond aux frais de secrétariat et de dépenses administratives.

e) **Frais de pèlerinage.** — Le montant du pèlerinage : 500 F pour les rescapés et familles, 600 F pour les autres participants, comprend :

- le transport à partir de Forbach, y compris les couchettes en 1^{re} classe ;
- le logement en hôtels de première catégorie ;
- les repas (sauf les boissons) dans des restaurants convenables ;
- les circuits en autocar en Allemagne démocratique ;
- les droits de visite des musées et le défraiement des guides - interprètes ;
- le petit déjeuner à l'aller, servi à Francfort dans les wagons, et le panier-repas au retour.

f) **Réglementation des changes.** — Chaque pèlerin peut se munir de 500 F en argent français et 2 000 F en devises étrangères.

g) **Pièces d'identité.** — Les participants doivent être en possession d'un passeport de moins de trois ans ou d'une carte d'identité de moins de 10 ans. Les enfants de moins de 15 ans peuvent figurer sur le passeport soit de leurs parents, soit de leurs grands-parents, sinon ils doivent être munis également d'une carte d'identité. Les mineurs non accompagnés de leurs parents doivent être en possession d'une autorisation paternelle de quitter le terri-

toire français et légalisée par le commissaire de police ou la gendarmerie.

h) **Divers.** — L'Association répond à toutes les demandes de renseignements sur les situations particulières qui peuvent exister.

Gabrielle SCHMIDT.



Ce monument, élevé à l'emplacement du Commando Hazag (près de Leipzig) — lequel dépendait administrativement de Buchenwald — rappelle le calvaire des femmes et des jeunes filles qui le composaient.

QUI A CONNU ?...

Pour l'établissement d'un dossier, notre ami Alain HERAUT cherche à retrouver deux anciens de Buchenwald et de commando avec qui il était à Berga-sur-Elster. Tous trois ont fait plusieurs jours de marche forcée. Il ne se souvient que des prénoms : Bernard et Denis et ils devaient être de la région parisienne.

Si les intéressés se reconnaissent, qu'ils écrivent à l'Association qui transmettra.

**

Nos camarades de l'Hérault demandent aux anciens de Buchenwald ayant séjourné au « Petit Camp » s'ils se souviennent de « Sains Marcel, né le 11-11-1905 à Agen, déporté à Buchenwald en juin 1941 ».

Ce camarade a absolument besoin de témoignages pour son dossier de réforme.

Glané dans la Presse

AYONS SOIN DE LEUR SANTE

Le 5 septembre 1970, Edouard KRISCHNICK a comparu devant le tribunal de Giessen (R.F.A.) sous l'inculpation de meurtres commis au ghetto de Deblin-Irena en Pologne. Après deux heures d'audience, le procès a dû être suspendu, deux attestations médicales ayant déclaré l'accusé incapable de suivre les débats. (« La Voix Internationale de la Résistance » - Déc. 70-Janv. 71.)

**

JOUETS INNOCENTS

La firme autrichienne « Carl Sieder Co », installée à Vienne, s'est spécialisée dans la fabrication de tenues S.S., croix de fer, drapeaux frappés de croix gammées, etc., le tout expédié en direction de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis sous l'innocente dénomination « Jouets ».

(D'après « Le Figaro » du 10-11-70.)

**

MOTIFS DECORATIFS

Le 11 décembre au Palais des Beaux Arts à Lille, avait lieu l'inauguration de l'exposition « Nord 70 ». Parmi les toiles présentées, quatre représentaient... des croix gammées. Purs motifs décoratifs, expliqua l'auteur fort surpris des protestations que sa conception de l'art suscitait... Il dut quand même retirer ses toiles !... « Hitler, connais pas », doit dire cet « artiste ».

(D'après « Le Patriote Résistant » - Février 1971.)

**

ACQUITTONS, ACQUITTONS

A Marbourg (R.F.A.), deux ex-S.S. de Buchenwald, Ottomar Boeheme et Josef Brusseler, ont été acquittés faute de preuve.

(« La Voix Internationale de la Résistance » - Février-mars 1971.)

NOUS AUSSI, AVONS LES NOTRES

— Avec de Gaulle disparaît un des plus grands criminels de guerre...

— Celui (de Gaulle) qui pendant quatre ans ne cessa d'aboyer au micro de Londres, qui rentra en France dans les fourgons de l'étranger...

— Je dis et je répète que la défense du maréchal Pétain et de Pierre Laval et de leur action dans le gouvernement de 1940 à 1944 reste notre raison d'être...

(« L'opinion indépendance du Sud-Ouest » - 13-11-70, 20-11-70, 8-1-71.)

N.D.L.R. — Nous aussi, comme en République fédérale allemande, avons nos nostalgiques du fascisme, insulteurs de la Résistance, louangeurs des collaborateurs. Et, comme en R.F.A., ils peuvent, impunément, se livrer à leur sale besogne... Jusqu'à quand ?

**

NON A CE TRANSFERT

Dans une lettre qu'elle vient d'adresser au Premier Ministre et au Ministre des Anciens Combattants, la Fédération Nationale des Déportés et Internés résistants et patriotes s'élève contre le transfert des restes de Pétain à Douaumont. Elle considère qu'« une telle réhabilitation de la trahison serait ressentie comme une insulte et une profanation de la mémoire des victimes des nazis ». Elle attend du gouvernement « qu'il repousse clairement et publiquement toute éventualité d'un transfert... ».

(« L'Humanité » - 2 mars 1971.)

**

LEUR MARTYR NE RESTERA PAS VAIN

C'était un homme impitoyable (Lammerding) qui, dans son aveugle fanatisme, ne voyait plus les limites entre l'humain et le bestial. Il faut

espérer que ce type de fanatisme sera impossible dans l'avenir. Alors, dans une certaine mesure, le martyr des enfants, des femmes et des hommes d'Oradour et de Tulle ne restera pas vain.

(Professeur Weillers, secrétaire du Comité International des Camps - « Le Déporté » - Février 1971.)

**

SONDAGE REVELATEUR ET RASSURANT

Les quatre cinquièmes des participants à un sondage d'opinions effectué en R.F.A. se félicitent de la conclusion du traité germano-polonais et voient dans ce traité une chance d'amorcer une véritable réconciliation entre les deux peuples.

(« Le Patriote Résistant », Janv. 1971.)

**

ILS SONT EN BONNE SANTE

Erich Wenger, ancien S.S.-Hauptsturmführer, chef de la Gestapo près de l'Ambassade allemande à Paris depuis 1933, membre de la Garde S.S. « Leibstandarte Adolf Hitler »,

Werner Areitz, ancien S.S.-Hauptsturmführer, chef suprême des S.S. de la police, commissaire de la Gestapo en Alsace-Lorraine,

Walter Odewald, ancien membre du Service de sécurité à Paris,

Anton Dunc Kern, ancien général de brigade S.S. et commandant de la police et du S.D. à Metz, actuellement avocat à Munich,

Herbert Hagen, ancien S.S.-Sturmbannführer, représentant d'Eichmann à Paris, actuellement à Warsten,

... tous ces criminels de guerre vivent paisiblement en Allemagne occidentale.

(D'après « Die Tat », organe de la V.V.N. en R.F.A.)

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

à adresser à l'Association, 10, rue de Châteaudun, Paris-9^e

Je, soussigné :

NOM (en capitales) : Prénom :

Adresse :

demande mon adhésion en qualité de : (1)

DÉPORTÉ RÉSISTANT (2) - POLITIQUE - FAMILLE - AMI

Date et signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Préciser le numéro matricule au camp : et le numéro du bloc : ou le commando :

Joindre au bulletin le montant de la cotisation annuelle : familles 5 F ; anciens déportés ou amis : 15 F.

CONNAISSEZ VOS DROITS !

LA PARITÉ DES PENSIONS

Nombreux sont nos camarades déportés politiques, lecteurs du « Sermement », qui demandent comment et quand sera mis en application l'égalité des droits à pension.

La loi du 9 juillet 1970 sur la parité des pensions des déportés politiques et résistants, prend effet à compter du 1^{er} janvier 1971. Mais cette parité est étagée sur quatre ans, les pensions des déportés politiques devant être majorées chaque année, les 1^{er} janvier 1971, 1972, 1973, 1974, du quart de la différence entre les taux des pensions politiques et résistants.

Les directions interdépartementales du ministère des anciens combattants ont reçu à cet effet les instructions nécessaires.

Depuis le début de cette année, les déportés politiques qui passent en commission de réforme, reçoivent le procès-verbal de la commission (modèle 15) avec le décompte des infirmités comme précédemment, mais y compris avec le détail des degrés de suspension quand le taux global dépasse 100 %. Aucune démarche n'est à faire, même quand le déporté politique n'est pas en instance de commission.

Le plus grand nombre de dossiers seront liquidés par les directions interdépartementales. Les autres dossiers concernant les déportés politiques bénéficiaires de la majoration spéciale de 25 ou 35 % seront liquidés par l'Administration Centrale du Ministère des A.C. et V.G.

Rappelons qu'un peu plus de 12.000 déportés politiques sont concernés par l'égalité des droits.

D'après les renseignements qui nous ont été donnés, les déportés politiques devraient percevoir leur nouveau taux — avec rappel — lors de l'échéance de juillet. C'est long, très long, pour ceux qui attendent depuis 25 ans et qui devront encore patienter durant quatre longues années.

Les conséquences du règlement. Prenons quelques exemples pour faire mieux comprendre le mécanisme de la mise à parité.

1° Un déporté politique titulaire d'une pension au taux de 100 % (sans degré de surpension et sans bénéfice de la majoration spéciale) : son taux de pension était de 628 points ; avec l'égalité des droits, ce taux passe à 1000 points soit, une différence de 1000 — 628 = 372 points supplémentaires lesquels s'ajouteront, par quart, durant quatre ans aux 628 points initiaux.

Le 1^{er} janvier 1972, le taux passera à : $721 + \frac{372}{4} = 814$ points.

Le 1^{er} janvier 1973, le taux sera de : $814 + \frac{372}{4} = 907$ points.
et le 1^{er} janvier 1974 à : 907 + 93 = 1.000 points.

Rappelons que depuis le 1^{er} octobre 1970, la valeur du point est de 10,31 F. (Il augmentera vraisemblablement avec effet du 1^{er} janvier 1971 en fonction des discussions en cours sur les traitements entre le gouvernement et les organisations de fonctionnaires).

2° Un déporté politique pensionné à 100 %, bénéficiaire de la majoration spéciale de 35 % :

Le processus est le même que dans le premier cas, compte tenu que le déporté bénéficiait de 628 points plus la majoration spéciale de 35 %, soit : 628 + 220 = 848 points.

Le taux de cette pension passant à 1.000 points, la différence est donc de $1.000 - 848 = 152$ points soit : $\frac{152}{4} = 38$ points supplémentaires qui s'ajouteront chaque premier janvier, de 1971 à 1974, aux 848 points pour finalement donner les 1.000 points du déporté résistant.

3° Un déporté politique — sans majoration spéciale — du fait de l'égalité des droits, est le bénéficiaire d'un taux de pension de 100 % + 6 degrés de surpension.

Ce déporté plafonnait à 628 points. Avec l'égalité des droits, il a droit à 1.344 pts. La différence 1344-628 = 716 points, dont le quart sera ajouté chaque 1^{er} janvier 71, 72, 73, 74 aux

628 pts initiaux, soit : $628 + \frac{716}{4} = 628 + 179 = 807$ points cette année ;
807 + 179 = 986 le 1^{er} janvier 1972, etc.

Enfin n'oublions pas qu'en application de l'article 71 de la loi du 24 décembre 1969, les déportés politiques, comme les résistants, voient leurs infirmités donnant droit à pension, considérées comme définitives après un délai de 3 ans.

Notre association a considéré comme très importante l'égalité obtenue pour les politiques. Mais elle ne peut se satisfaire de l'étagement sur quatre ans de cette mesure de justice trop longtemps attendue.

Renseignements utiles

IMPOTS SUR LE REVENU

1° Ne sont pas passibles de l'impôt sur le revenu et ne doivent donc pas être compris dans la déclaration des salaires, traitements et retraites faite chaque année au percepteur : les pensions d'invalidité, la retraite du combattant, le traitement des décorations, la retraite mutualiste d'ancien combattant.

2° Les pensionnés à 40 % au moins, s'ils sont célibataires, divorcés ou veufs bénéficient d'une part et demie pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

3° Les couples d'anciens déportés, tous deux bénéficiaires de pension d'invalidité au taux d'au moins 40 %, bénéficient de deux parts et demie pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

VIGNETTE AUTOMOBILE. — Les pensionnés au taux minimum de 80 % et titulaires de la mention « station debout pénible », reçoivent chaque année une vignette automobile gratuite.

APPAREILS RADIO et TELEVISION. — Les pensionnés à 100 % sont exonérés de la taxe sur les appareils de radio. Possesseurs d'appareils de télévision, ils doivent, pour ne pas payer la taxe télé, ne pas être imposés sur le revenu et vivre seuls ou avec leur conjoint et les enfants à charge.

TAXE TELEPHONIQUE. — Les abonnements téléphoniques sont l'objet d'une réduction de 50 % pour les grands invalides bénéficiaires des articles 18 et 16 ou aveugles de guerre.

SUCCESSIONS, DONATIONS ET LEGS. — Les pensionnés au taux de 50 % (minimum), bénéficient d'une exonération de la moitié des droits frappant les successions, donations et legs, sans que la réduction puisse excéder 1.000 F.

S.N.C.F. — Les pensionnés bénéficient de réductions sur les tarifs voyageurs :

— 50 % si leurs pensions sont comprises entre 25 et 45 % ;

— 75 % pour des pensions d'au moins 50 % (même réduction pour la personne accompagnant le mutilé si celui-ci bénéficie de la « double barre rouge ». Gratuité pour l'accompagnateur si l'invalidité est pensionné à 100 % + article 18).

TRANSPORTS PARISIENS. — Les pensionnés à 50 % (minimum) voyagent à demi-tarif sur les transports parisiens et sont admis, dans le métro, en 1^{re} classe.

NOS DEUILS

Depuis la formation de notre dernier bulletin, une longue liste de décès a été communiquée, soit par les familles, ou des camarades anciens déportés, pour beaucoup de nos disparus nos regrettons de manquer d'informations. Nous nous en excusons auprès de nos familles.

Du convoi des 38.000 parvenus à Buchenwald le 14 décembre 1943 :

- René SAUZIER - 72 ans - KLB 38.440 - Décédé à Le Blanc (38), le 30 décembre 1970.
- Séverin BLANC - 79 ans - KLB 38.804 - Ancien de la Gustloff Weimar - Décédé à Périgueux (24).

Du convoi des 39.000 parvenus à Buchenwald le 14 janvier 1944 :

- Henri THIEBLEMONT - 80 ans - KLB 39.452 - Décédé à Troyes (25).
- Georges URBAIN - 79 ans - KLB 39.599 - Décédé le 11 janvier à Tarascon-sur-Ariège (09).

Convoi des 40.000 à 44.000 parvenus à Buchenwald les 19, 24 et 29 janvier 1944 :

- Raymond COQUELET - 57 ans - KLB 41.942 - Ancien de la Gustloff Weimar - Décédé à Méru (60).
- Gauthier ROYER - 75 ans - KLB 40.119 - Ancien du Bloc 26 - Décédé à Limoges (87).
- Constantin JOSEPHA, de Saint-Engrace (B.-Pyr.) - KLB 40.301 - Décédé en janvier 1971.
- René DENOIX - 75 ans - KLB 41.643 et de Mauthausen - Décédé à Mussidan (24).
- Antoine SERONDE - 47 ans - KLB 42.009 - Décédé à Breuil-sur-Couze (63).
- Albert DUPLAN - 82 ans - KLB 42.930 - Ancien de Dora - Décédé à Montferrand (63).
- Félix GSTALDE - 55 ans - KLB 43.551 - Ancien de Dora - Décédé à Laroque-des-Albères (34).

Du convoi des 53.000 du 14 mai 1944 venant d'Auschwitz :

- André CASSE - 52 ans - KLB 53.801 - Décédé le 7-12-1970 à Fréjus (originaire de l'Oise).

Du convoi du 6 août 1944 venant de Toulouse et Saint-Sulpice-la-Pointe, des 69.000 à 75.000 :

- Paul BARTALINI - 49 ans - KLB 69.165 - Décédé à La Ciotat (13).
- Félix LAROCHE - 76 ans - KLB 69.345 - Décédé à Marseille.
- Eugène PANISSE - 71 ans - KLB 75.414 - Décédé à Arles (13).
- André BOUTIN - Ancien du KLB et de Flossenbürg.
- Jean BARAILLER - 71 ans - KLB 75.397 - Décédé à Arles (13).

- Marcel LARDENOIS - 50 ans - KLB 69.508 - Décédé à Fresnes-en-Wœire (55).
- Jean GROS - 80 ans - KLB 69.685 - Décédé à Fréjus (83).

Convoi d'août 1944 des 77.000 et 80.000 :

- Louis GLEIZE - 61 ans - KLB 81.120 - Décédé à Laon (02).

Ceux que nous n'avons pas pu situer dans les convois ou pour lesquels nous manquons de précisions, mais tous anciens de Buchenwald :

- André MOREL - Ancien du KLB - Décédé à Valence (26).
- Georges MERCIER - Ancien du KLB - Décédé à Moulins (03).
- Angeli ALEXANDRE - Ancien du KLB - Décédé à Le Pellerin (44).
- Alexandre FIET - Ancien du KLB - Décédé à Clermont-Ferrand (63).
- Charles LE JEAN - Anciens du KLB - Décédé à Saint-Quay-Portrieux (22).
- Henri ENGLERT - KLB 58.784 - Décédé le 14 janvier 1971 à Greutzwald (57).

DANS NOS FAMILLES

- De l'Yonne, nous apprenons le décès accidentel du petit-fils de notre ami Marie BRIZARD, ancien d'Auschwitz et de Buchenwald, matricule 53.770.
- Mme ROMER, de Roanne (42), mère de notre camarade Georges Romer, ancien du KLB et du commando d'Allach.
- M. VILPINI, de Lyon (69), père de notre camarade Dominique Vilpini, ancien du KLB.
- Mme MORELON, mère de notre camarade Louis MORELON, ancien du KLB.
- M. Jean-René COTE, de La Bathie (73), fils de Albert Cote, ancien du KLB.
- Eugène ARCHAMBAUX, décédé à Fontainebleau (77), à l'âge de 80 ans. Père de nos camarades Jeannette et Roger Arnould, secrétaire de notre Association. L'abbé Jean Schyrr, ancien du KLB, nous représentait aux obsèques.
- Marcel POTEL, de Sartrouville, père du Docteur Potel, médecin à la clinique F.H. Manhes de Fleury-Mérogis (91), que nos camarades de Buchenwald connaissent bien pour son dévouement.

Nous avons appris le décès accidentel, à l'âge de 27 ans, du gendre de notre amie Germaine BORDIER, membre de notre Association.

Nous prions toutes les familles de nos amis et camarades touchées par ces deuils de croire aux sentiments qui nous unissent à elles. Qu'elles trouvent ici, dans ces tristes circonstances, l'expression de notre profonde amitié.



Mme Marie BREUIL, membre du Comité d'honneur, mère de René Breuil, tué par les S.S. à Ordruf en mars 1945, est décédée à l'âge de 86 ans à Ussel (Corrèze). Notre amie avait près de 80 ans lorsque fut prise cette photo lors d'un pèlerinage qui, en août 1963, la conduisit sur les lieux où périt son fils. Avertis trop tardivement pour pouvoir assister aux obsèques, nous avons fait parvenir à la famille, l'expression de nos condoléances émues.

Ferdinand JOLBERT, décédé le mardi 19 janvier à l'âge de 70 ans à Alès (Gard). Membre de notre Association, militant très actif dans plusieurs organisations d'anciens combattants et de résistants, il était une figure légendaire du mouvement combattant. Il avait, très tôt, rejoint les rangs des F.T.P.F., avant d'être arrêté le 20 avril 1942 et d'être déporté à Buchenwald le 30 juillet 1944. Notre ami Robert Clop, du bureau de l'association Buchenwald-Dora, salua en notre nom à tous, notre camarade, exprimant les regrets que sa disparition provoquait.

Raymond HELLEBVCK, l'un des dirigeants de l'Association belge de Buchenwald, décédé le 11 mars 1971 à Bruxelles. Cet ami de la déportation était bien connu de nos adhérents car il avait participé à plusieurs de nos Congrès et de nos repas fraternels. Notre Association a envoyé à la compagne de notre ami ses condoléances très affectueuses et était représentée aux obsèques par nos camarades Louis Héralce et Jean Lastennet.

Kvetoslav INNEMANN, décédé à l'âge de 61 ans à Prague en février dernier. Il a été membre du Comité International de Buchenwald-Dora, comme représentant de la Tchécoslovaquie, durant de nombreuses années.

NOTRE RAYON LIBRAIRIE

Pour obtenir ces livres, il suffit de nous écrire en joignant mandat, chèque ou virement à notre C.C.P. 10250-79 PARIS.

LA DEPORTATION : L'ouvrage indispensable à tous les déportés, à tous les résistants, à leurs familles, à leurs amis. - L'image terrible d'une réalité que seuls les survivants peuvent encore concevoir. -
Relié - 300 pages - plus de 500 documents. Franco : 68 F

"L'IMPOSSIBLE OUBLI : POURQUOI ?" ; album du 25^e anniversaire édité par la F.N.D.I.R.P. - 100 pages, 300 documents. Franco : 6 F

"DORA" ; brochure sur l'histoire et les crimes nazis commis dedans et autour du fameux tunnel - Edité par C.I.B.D. Franco : 5 F

"LIVRE BLANC" SUR BUCHENWALD ; recueil de témoignages sur le C.I.F., la solidarité et la résistance au K.L.B. 450 pages. Franco : 14 F

"BUCHENWALD" ; album de dessins de FAVIER, MANIA et BORIS, préface de Christian PINEAU. Franco : 47 F

"AUSCHWITZ - BUCHENWALD - BERGEN - DORA" ; croquis clandestins de Léon DELARBRE. Franco : 8 F

"LE GRAND VOYAGE" ; un chef-d'œuvre qui a reçu le prix "Fermentor" (traduit en 14 langues), par Georges SEMPRUN Franco : 19 F

"TAMBOUR BATTANT" ; évocation par un peintre, Boris TASILITZKY, qui sait aussi être un grand écrivain. Franco : 8,50 F

"LA BRUTE" ; recueil de nouvelles, de Pierre MANIA. Franco : 6 F

"LE KAPO", par Dominique GAUSSEN, qui témoigne sur DORA. 250 pages. Franco : 15 F

"HISTOIRE DE LA GESTAPO", document remarquable que tout le monde doit avoir lu, par Jacques DELARUE. Franco : 35 F

"NU PARMIS LES LOUPS". Roman sur un épisode de l'histoire de KLB, par Bruno APITZ. Franco : 18 F

"LA TRAGÉDIE DE LA DEPORTATION". Témoignages de survivants des camps, par Olga WORMSER et Henri MICHEL. 500 pages. Franco : 24 F

"QUAND LES ALLIÉS OUVRIRENT LES PORTES", par Olga WORMSER-MIGOT. 320 pages. Franco : 20 F

"LE LAMINOIR" de notre camarade Serge MILLER. Franco : 5 F

"LE TRAIN DE LA MORT" Franco : 25 F

"LES MEDECINS DE L'IMPOSSIBLE" Franco : 23 F

"LES MEDECINS MAUDITS" Franco : 23 F.

"LES SORCIERS DU CIEL" Franco : 23 F
Ces quatre volumes sont de Christian BERNADAC.

"LA MORT EST MON METIER" de Robert MERLE, l'un des meilleurs livres sur la tragédie concentrationnaire. Franco : 5 F

"C'ETAIT AINSI", évocation de Chateaubriant, par Fernand GRENIER. Franco : 7 F

"7 DANS UN BUNKER", de Charles GOLDSTEIN. Franco : 20 F

"CHACUN SON DU". Recueil de poèmes de Dora, par Gustave LEROY (39.494). Franco : 19 F

"L'AME RESISTE", de ONFRAY. Franco : 9 F

"LA SIMPLE VERITE" de Christian PINEAU. Franco : 27,50 F
(en livre de poche : franco 7 F)

NOS INSIGNES ET MÉDAILLES

INSIGNE DE L'AMICALE, épingle ou bouton. Franco : 2,70 F

PORTE-CLEFS avec l'insigne de l'Amicale. Franco : 4,20 F

INSIGNE DU MONUMENT avec ruban. Franco : 1,70 F

PORTE-CLEFS, avec l'insigne du monument. Franco : 3,50 F

MÉDAILLE COMMEMORATIVE DE BUCHENWALD, gravée au camp par Pierre PROVOST, tirage bronze. Franco : 11,00 F



Fraternelle conversation à Buchenwald en 1944. L'un des croquis faits au camp par notre camarade Boris Taslitzky.